

# Bulletin d'adhésion 2019

N°adhérent

- 1ère adhésion  
 Renouvellement

Nom(s) : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....@.....

**Adhésion annuelle :**

individuelle : 15 €

famille\* : 30 € > Nombre d'enfants :

**+ Forfait location, avec échanges illimités :**

cinéophile : 45 € (5 films → 1 an)

vacances : 10 € (3 films → 1 mois)

Je souhaite faire un don à l'association de : ..... €

Règlement :

- Chèque  
 Espèces

J'ai pris conditions générales (voir au dos)

**Signature :**

**Date de début d'adhésion :**

(validité 1 an)

Établir les chèques à l'ordre de : « **La Nouvelle Dimension** »

Bulletin à retourner avec votre règlement à :

**Association La Nouvelle Dimension, 12 rue Armand Jullié 48400 FLORAC**

**BON A SAVOIR :** Le don à La Nouvelle Dimension ouvre droit à une **réduction fiscale** car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Ainsi, vous pouvez déduire **66%** de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## Adhésion

- Chaque adhérent reçoit une carte annuelle strictement personnelle qui ne pourra être prêtée ou cédée (pour la carte famille, seuls les membres du même foyer peuvent l'utiliser).

## Votre engagement associatif

- Lors de votre première adhésion, nous vous informons sur notre projet associatif, en adhérant à La Nouvelle Dimension, vous vous engagez à soutenir l'association à votre manière.
- En-dehors de la location de films, une de nos ressources financières principales, vous pouvez également vous investir selon les propositions suivantes :
  - Je souhaite faire partie du conseil d'administration
  - Je souhaite participer à une commission technique (programmation, vie associative, buvette, communication...)
  - Je souhaite être bénévole lors des manifestations de l'association

## Conditions générales pour la location de films

Pour emprunter les films ou livres de cinéma, vous devez être adhérent de l'association et choisir la formule qui vous convient :

- Le **Forfait cinéphile** vous donne droit à emprunter un maximum de 5 dvd (ou VHS ou livre) chez vous et de faire autant d'échanges possibles sur **12 mois**. La durée maximum de location est de **30 jours** pour tous les films du catalogue et de **7 jours** pour toutes les nouveautés. Son tarif est de 45 € au 1er janvier 2019.

**OU**

Le **Forfait vacances** vous donne droit à emprunter un maximum de 3 dvd (ou VHS ou livre) chez vous et de faire autant d'échanges possibles pendant **1 mois**. La durée maximum de location est de **7 jours** pour tous les films du catalogue et de **1 jour** pour toutes les nouveautés. Son tarif est de 10 € au 1er janvier 2019.

**OU**

Si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez emprunter 1 film au tarif de 6 € pour 1 jour.

- L'utilisation des DVD est strictement limitée à des représentations privées et gratuites effectuées exclusivement dans le cercle de famille.
- La location de DVD au tarif adhérent est réservée aux seuls possesseurs de la carte de membre, individuelle ou famille, non périmée, et étant à jour de ses cotisations auprès de l'association.
- Aucune caution n'est demandée, l'adhérent reste toutefois responsable du bon usage du dvd.
- L'association se réserve le droit de facturer toute journée supplémentaire en cas de retard régulier (1€/jour/nouveauté ou 1€/jour/autres films du catalogue).
- Tout incident de paiement concernant le montant de l'adhésion ou le prix de location, en cas de règlement par chèque, entraînera automatiquement la résolution de plein droit du contrat, mettant un terme à l'adhésion à l'association. En ce cas l'adhérent devra restituer, sans délai de formalité, la carte de membre et les DVD encore détenus.